

<https://ash-ain.circo.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article436>



Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés : PIAL

- Ecole inclusive - Les PIAL -



Fecha de publicación en línea: vendredi 5 juillet 2019

Copyright © Service de l'école inclusive - Tous droits réservés

En l'espace d'une dizaine d'années, le nombre d'élèves en situation de handicap accueillis au sein des écoles et des établissements scolaires a triplé, passant de 118 000 élèves en 2006 à plus de 340 000 en 2018.

Le besoin d'accompagnement humain a suivi cette même évolution (+ 45 %). Ainsi, en 2018, plus de la moitié, des élèves en situation de handicap ont bénéficié d'une aide humaine.

L'expérimentation de Pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL) dès la rentrée 2018 et leur déploiement en 2019 ont apporté une première réponse à ces demandes croissantes et ont amélioré l'accompagnement des élèves. Ce bilan positif conduit à généraliser progressivement la mise en place de ces pôles d'accompagnement.

Les PIAL sont aujourd'hui inscrits dans le projet de loi « Pour une École de la confiance »

Vous trouverez ci-dessous les ressources indispensables :



Le Vademecum des PIAL pour tout savoir